

PROPRIÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE
DU SECRETARIAT PROVINCIAL

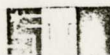
La Fédération des Francophones Hors Québec

1404 - 1, RUE NICHOLAS, OTTAWA (ONTARIO) K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311

TOUT A GAGNER

(Pas grand chose à perdre)

NOVEMBRE 1979



ARCHIVES
PROVINCIALES
DE L'ALBERTA

DOCUMENT DE REFLEXION
DE LA
FEDERATION DES FRANCOPHONES HORS QUEBEC
NOVEMBRE 1979

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I: DE REVENDICATEURS A DETENTEURS DE POUVOIR

1.	Nous voulons vivre	p.	1
2.	Sommes-nous si loin?	p.	2
3.	Qu'avons-nous l'air lorsque nous agissons en véritables groupes de pression?	p.	3
4.	Et si nous devons nous organiser ainsi... ..	p.	4
5.	Mais... ..	p.	5

CHAPITRE II: POURQUOI PAS?

1.	Nos racines	p.	6
2.	Depuis 1945	p.	6
3.	Nouveau départ	p.	8
4.	L'initiative et le contrôle	p.	10

CHAPITRE III: A CONDITION QUE...

1.	<u>L'aménagement du territoire</u>		
	a. Pourquoi l'aménagement du territoire?	p.	13
	b. Observations	p.	14
	c. Pourquoi pas	p.	14
2.	<u>Radio-Canada</u>		
	a. Pourquoi Radio-Canada	p.	15
	b. Observations	p.	16
	c. Pourquoi pas	p.	16
3.	<u>Quelles sont les implications communautaires et individuelles de notre participation au pouvoir?</u>		
	a. Les outils	p.	17
	b. Comment	p.	18

CHAPITRE IV: SI ON GAGNAIT...

	Si on gagnait	p.	19
--	---------------------	----	----

CHAPITRE I: DE REVENDICATEURS A DETENTEURS DE POUVOIR

1) Nous voulons vivre

Acadiens, Franco-Ontariens et francophones de l'ouest, nous existons en dépit de l'histoire, envers et contre la logique homogénéisante qui prime dans notre société. De notre peuple, nous avons maintenu la langue et la culture, en état parfois pitoyable, mais bel et bien vivantes. Nous avons défié la dictature de l'assimilation, et nous nous retrouvons aujourd'hui 1,000,000 de front, incertains de notre force, inquiets de l'avenir, fiers et tenaces.

Nous avons en commun le goût de vivre que nous ont transmis nos ancêtres. Nous exigeons de vivre! Nous sommes conscients de la problématique de notre peuple - c'est là une de nos grandes forces. Nous bâtissons avec la richesse de notre diversité, et propageons la force de la tradition qui nous habite. Notre génie collectif qui est insécure depuis qu'on a voulu nous convaincre de son ridicule, nous voulons le voir éclore, plus dynamique que jamais. Nous savons que le temps est mûr et que le temps passe.

Nous voulons être chez nous et proclamons notre droit à une vie qui soit vraiment contrôlée par nous. De plus, nous savons que nos institutions ne suffisent plus et que pire, elles sont parfois une entrave à notre progrès.

Nous avons en commun une conviction que dès maintenant, il nous faut prendre le contrôle de notre destinée. Non seulement exigeons-nous des écoles, mais des districts scolaires, et de là, des ministères. Non seulement un service médical occasionnel, mais nos hôpitaux. Non plus des emplois qui rompent notre dignité et notre langue, mais nos entreprises à nous, conçues à la dimension de nos communautés et de notre potentiel.

Non plus des logements qui réduisent nos moeurs à l'anonymat, mais des milieux de vie stimulants qui favorisent notre plein essor.

Nous voulons vivre, et cela en français, parce que c'est ainsi que nous sommes bien. Nous voulons nous rassasier de littérature, de festins, de services sociaux, d'architecture, d'entreprises et d'emplois à nous, en français. Nous rêvons d'entendre le délire d'un million d'éclats de rire, en français! Nous voulons que la langue et la culture françaises s'intègrent si bien à la vie de nos communautés qu'il sera superflu de même y faire référence. Nous rêvons de décider tout cela nous-mêmes et nous y travaillons.

2) Sommes-nous si loin?

Les francophones hors Québec ont le goût de vivre. Nous, leurs chefs de file, avons assumé la responsabilité de définir, avec notre peuple, les paramètres de cette existence. Il nous faut maintenant pousser un pas plus loin et examiner de près les objectifs que nous poursuivons, et les méthodes que nous utilisons. C'est ainsi que nous raffinerons notre vision et que nous apprendrons à la décortiquer en étapes concrètes et réalisables.

Cette vision, à quoi ressemble-t-elle?

Nous voulons contrôler notre territoire, afin de développer un espace physique et psychologique sain et stimulant dans lequel notre peuple pourra donner libre cours à sa pensée créatrice.

Du berceau à la tombe, nous voulons contrôler ensemble notre destinée, équipés de notre langue à nous et des outils précieux que nous a transmis notre culture.

Nous voulons contrecarrer le gigantisme qui détruit notre

capacité d'organiser l'existence de notre peuple selon une volonté collective, et secouer ce Canada craintif qui n'a pas le courage de se redéfinir.

Nous voulons nous rapprocher le contrôle, afin que les Canadiens-Français ne soient plus jamais entretenus dans l'état lamentable de l'opprimé. Mais pour atteindre cet objectif, il nous faut d'abord nous constituer en véritable groupe de pression.

3) Qu'avons-nous l'air lorsque nous agissons en véritable groupe de pression

A ces moments-là, nous tendons à regrouper des personnes qui, au départ, acceptent de se discipliner au travail collectif et à la réflexion, et qui ont en commun cette chose merveilleusement politique et redoutable: un rêve, une vision, un but ultime à atteindre et qui est étoffé d'étapes concrètes pour sa mise en oeuvre. Le rêve est la force motrice qui peut alimenter toute l'action des francophones hors Québec. Il est redoutable justement par la capacité du groupe de pression, d'élaborer les grandes stratégies pour sa réalisation.

Contrairement aux activistes qui s'épuisent de tactique en tactique, nous raffinons constamment nos méthodes par des concertations fréquentes et rigoureuses. Et puisque nous voulons obliger la majorité à céder à nos pressions, nous adhérons à des objectifs précis, au sein desquels nous fixons des priorités.

Bref, lorsque nous agissons en véritable groupe de pression, nous poursuivons une vision que nous décortiquons systématiquement en étapes, échelonnées selon des objectifs précis, pour lesquels nous élaborons des stratégies d'action.

Nous exigeons, nous nous affirmons ouvertement et audacieu-

sement et n'acceptons rien de moins que ce que nous avons réclamé. Nous visons la reprise du contrôle sur leur destinée pour et par ceux que nous représentons.

D'où tirons-nous notre énergie dans ces moments de lutte? De nos convictions, de notre vision, des liens de solidarité et de nos victoires. Et cette énergie est presque toujours dirigée vers l'extérieur. Bien sûr, nous devons régulièrement nous concentrer pour évaluer les démarches, analyser le champ d'action, relancer l'action, mais plus souvent qu'autrement, l'énergie est dirigée vers le contrôle que nous voulons saisir et vers la communauté que nous desservons et que nous devons conscientiser. En tant que groupe de pression, nous sommes enracinés dans la communauté et ne progressons qu'en élaborant une pédagogie populaire axée sur un respect réaliste et inébranlable pour la capacité de prise en main de la population. Notre plus grande marque d'intégrité? Une confiance lucide et indiscutable en ceux que nous défendons.

Puisque nous luttons contre une domination provenant de l'extérieur, nous préparons le partage éventuel du pouvoir, et visons à nous éliminer comme groupe, puisqu'une fois la vision atteinte, nous n'aurons plus de raison d'être. Le contrôle sera acquis et le pouvoir sera partagé.

4) Et si nous devions nous organiser ainsi ...

Avouons au départ que le leadership francophone hors Québec ne correspond pas toujours à l'image! POURTANT A NOUS ORGANISER AINSI, LES RISQUES ENCOURUS NE SERAIENT PAS PLUS GRANDS. NOUS AVONS TOUT A GAGNER ET PAS GRAND CHOSE A PERDRE! Alors identifions-nous un instant à un leadership idéal.

Ce leadership souscrit à une orientation réfléchie, basée sur des analyses rigoureuses; il refuse l'activisme et se limite

aux actions dictées par la stratégie globale développée en équipe , en consultation avec la base. Il se refuse le confort des techniques superficielles de relations publiques et cultive plutôt sa capacité d'exercer sans hésitation des pressions audacieuses. Les communications se font ouvertement, sans jeux cachés. Mais cela est exigeant et les leaders doivent sans cesse se former par l'action et la réflexion. C'est ainsi qu'ils acquièrent un sens de l'orientation de leur travail. Voilà l'étoffe du leader qui réside possiblement en chacun de nous.

5) Mais ...

AVONS-NOUS ADOPTE LE COMPORTEMENT QUI CORRESPOND A NOTRE AMBITION? AVONS-NOUS PASSE NOS ATTITUDES AU CRIBLE, "SECOUE LA POUSSIÈRE" DE NOS INSTITUTIONS? NOS REGROUPEMENTS SONT-ILS BUREAUCRATIES OU GROUPES DE PRESSION? ET NOUS, TECHNOCRATES OU CHEFS DE FILE?

CHAPITRE II: POURQUOI PAS?

1) Nos racines

Les pionniers venus de France apportaient avec eux un bagage d'attitudes, de façons d'être, de croyances et d'habiletés qui se sont perpétuées en Amérique du Nord et qui font aujourd'hui de nous un peuple distinct. Voilà notre première richesse. Grugée par les pressions vers l'uniformité, elle n'en demeure pas moins notre culture, notre outil de base et nous avons intérêt à l'approfondir. Car tout comme l'adulte qui découvre en lui, parfois avec étonnement les caractéristiques de ses parents, de la même façon nous, les francophones du Canada, possédons les attributs de nos ancêtres - leur culture - et ce n'est qu'en en prenant bien conscience que nous pouvons en puiser la force.

L'histoire canadienne nous a aussi fourni les armes d'une démarche déterminée vers le contrôle de notre destinée. Peut-être est-ce pour cela que tant de faits historiques ont été cachés ou biaisés et que l'école ne nous a appris que des événements soigneusement choisis! Depuis l'épopée du peuple Acadien, en passant par les patriotes de 1837 et par Batoche; depuis le Règlement 17 de l'Ontario en passant par la résistance à la conscription, notre peuple nous a tracé une ligne de conduite claire: celle de la résistance et de l'ambition. Cela, c'est un acquis.

De journal, en paroisse, en école, en hôpital, en caisse populaire, en comptoir alimentaire, notre peuple a manifesté, à travers le temps, sa force et sa diversité.

2) Depuis 1945

Puis survinrent des événements qui nous amenèrent à examiner de près l'état de la francophonie hors Québec.

L'essor économique de l'après-guerre engendra une recrudescence industrielle qui, en peu de temps, allait modifier radicalement les rapports humains et le tissu même des communautés. Nouvelle vague de déplacement vers les centres urbains, mobilité accrue grâce à la popularisation de l'automobile, nouvelles habitudes de consommation engendrées par une production massive et par l'impact de la publicité, prolifération des entreprises à base de pétrole, centralisation des pouvoirs décisionnels et économiques - autant de facteurs qui, réunis, étaient en voie de créer une nouvelle société occidentale.

Avec l'entrée en onde de la télévision de Radio-Canada au début des années '50, l'information devint graduellement accessible à tous et les francophones des neuf provinces furent tout d'un coup exposés à la richesse de l'activité sociale et culturelle du Québec - cela, en étant privés de toute information pertinente sur leurs propres milieux.

Puis, ce fut la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le bi-culturalisme qui vint brusquement éveiller le Canada entier à l'énorme réalité de la dualité canadienne. Le rapport Laurendeau-Dunton, qui devait donner lieu, en 1968, à la Loi sur les langues officielles, eut un effet marquant sur la francophonie hors Québec, si ce n'est que par la création, en moins de 15 ans, d'une nouvelle classe d'anglophones bilingues, francophiles et qui déjà nous obligent à examiner de près le fondement même de la francophonie.

Parallèlement, les Etats généraux de 1968 dévoilèrent l'évolution définitive du Québec vers une identité sociale, culturelle et politique distincte, marquant, pour la première fois, une démarcation irrévocable entre Québécois et francophones des neuf autres provinces.

3) Nouveau départ

C'est dans ce contexte historique que les neuf associations provinciales entreprennent, dès 1971, de se regrouper dans un front commun pour la défense des droits des francophones hors Québec. Déjà, il était devenu évident que la Loi sur les langues officielles n'engageait que superficiellement le gouvernement central et n'obligeait en rien les gouvernements provinciaux. De plus, les embourbements administratifs du Secrétariat d'Etat où nous avons été relégués, démontraient sans équivoque l'absence d'une stratégie de développement de la part du gouvernement. Les belles paroles du Secrétaire d'Etat, Gérard Pelletier, n'avaient été qu'éphémères.

Le 7 novembre 1975, un groupe de travail publie "C'est l'temps ou jamais" et dénonce à la fois la mauvaise volonté politique et l'inefficacité de la bureaucratie fédérale. Du même coup, les organismes provinciaux créent la Fédération des francophones hors Québec et s'adjoignent trois organismes nationaux: la Fédération des femmes canadiennes-françaises, la Fédération des jeunes canadiens-français et, plus tard, la Fédération culturelle des canadiens-français.

Dès avril 1977, la F.F.H.Q. trace les jalons d'une vision nouvelle en publiant "Les héritiers de Lord Durham". Le message est simple: notre destin repose entre nos mains, et pour l'assumer, nous avons besoin d'un engagement ferme du gouvernement central. Cet engagement, l'unique recommandation du rapport: une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés de langue et de culture françaises, qui rejoigne l'éducation, les communications, l'économie et les affaires sociales et qui soit consacrée dans les textes de loi.

Parallèlement, chaque association provinciale lance, dans "Les héritiers de Lord Durham", volume II, le plan d'action diversifié qui annonce une étape irréfutablement nouvelle dans l'évolution de notre peuple: celle de la revendication

cohérente, globale, celle du "tout pour le tout", celle du front commun basé sur une vision pan-canadienne, celle du contrôle.

Puis, dans un geste d'éclat, la F.F.H.Q. confronte tous ceux qui se plaisent à apparenter le sort des anglophones du Québec au nôtre, en dévoilant les faits, la réalité historique, le "Deux poids, deux mesures":

"Les anglophones du Québec ont toujours été traités et le sont encore, non seulement avec égalité, mais aussi avec décence, voire avec respect. Quant aux francophones vivant à l'extérieur du Québec, ils se sont trouvés dans une situation diamétralement opposée: leurs droits acquis ont été retirés, leurs légitimes aspirations ont été ignorées et leur langue a été bafouée." (1)

Poursuivant la logique qui l'avait menée à exiger une politique globale, la F.F.H.Q. franchit une troisième étape et réclame des institutions fédérales redéfinies et des droits constitutionnels pour garantir la continuité de notre culture et de notre langue au-delà des frontières du Québec. Suite à la publication de "Pour ne plus être... sans pays" par son comité politique, la F.F.H.Q. réclame des droits individuels et collectifs, inscrits dans la Constitution et elle lance le concept du pouvoir d'initiative des communautés, par lequel la société francophone hors Québec pourra décider du contrôle sur son existence.

La quatrième étape, c'est à nous d'y voir. Ensemble, nous devons nous tourner vers nos communautés et traduire la vision d'avenir et les outils théoriques en ces actions quotidiennes qui sont essentielles à notre épanouissement collectif comme citoyens à part entière.

(1) "Deux poids, deux mesures", page 59.

L'essentiel a été dit:

- a) l'époque du cataplasme, de la solution facile et superficielle, l'époque "aspirine" est révolue;
- b) les francophones hors Québec sont à l'heure du contrôle politique de leurs affaires, sans quoi leur existence même est remise en question;
- c) l'initiative ne peut venir que de nous.

Considérant l'action que nous menons, chacun dans sa province, où cela nous mène-t-il? A quel rythme progressons-nous suite aux étapes si audacieuses annoncées par la F.F.H.Q.? Quelle force avons-nous exercée en tant que groupes de pression? Quel pouvoir avons-nous conquis? Où en est notre rigueur dans l'action? Quel politicien a été forcé de tenir compte de nos revendications? Qu'est-il advenu de l'intransigeance annoncée? et de la solidarité? Comment voulons-nous utiliser les acquis de notre peuple pour définir et bâtir le pouvoir et le contrôle de nos communautés?

4) L'initiative et le contrôle

Examinons de plus près les revendications de la F.F.H.Q. Elles pivotent autour d'un seul et unique thème, celui du contrôle. Les collectivités doivent identifier elles-mêmes leurs besoins et doivent avoir la capacité de décider du degré de contrôle qu'elles veulent exercer sur leur existence. Pour ce faire, la francophonie hors Québec doit être confirmée dans des textes de lois qui lui permettront d'exercer un pouvoir d'initiative et de contrôler les secteurs de la vie qui lui semblent essentiels. De groupes qui exercent des pressions sur les détenteurs du pouvoir, il nous faut devenir ceux qui détiennent une juste part de ce pouvoir. Et pour cela, les gouvernements doivent nous donner des moyens, des outils de travail, des lois fédérales, provinciales et municipales.

Il ne fait aucun doute que la F.F.H.Q. vise à démystifier le pouvoir pour rendre l'idée du contrôle sur leurs affaires plus accessible aux communautés. Qu'il s'agisse de territorialité, de dualité ministérielle, de décentralisation des pouvoirs ou d'organisation par quartiers, le but est le même: remettre les lois au service de la population et reprendre le contrôle sur notre destinée.

Pour s'approprier le contrôle, nos communautés doivent d'abord établir des objectifs en ce qui a trait aux secteurs d'activités principaux de la vie collective. C'est ici qu'intervient l'approche globale. La création d'emploi, l'aménagement du territoire, l'éducation et les communications devraient figurer au premier plan des exigences, puisqu'ils influencent très directement notre capacité d'atteindre quelque niveau d'autonomie que ce soit. De même, le transport, les services sociaux et juridiques et l'immigration devraient nous préoccuper largement.

5) Pourquoi pas...

Que voulons-nous dans chacun de ces domaines? Pourquoi pas...

En éducation: non seulement des classes, mais une ou des commissions scolaires homogènes élues par et pour nous, avec le contrôle de notre ministère.

Au municipal: non pas des services disparates, mais de nouvelles cartes électorales, des conseils municipaux homogènes élus par et pour nous et responsables de l'aménagement du territoire, des loisirs, de l'économie locale, de la santé, etc., le tout reflété dans les textes de loi provinciaux.

Dans le secteur de la santé: une structure provinciale avec pouvoirs décisionnels, des services décentralisés.

En économie: un conseil provincial, des conseils municipaux avec pouvoir exécutif, des entreprises, des coopératives.

En communication: des comités régionaux avec pouvoirs décisionnels pour la Société Radio-Canada.

Au bureau du Premier ministre de la province: une structure officielle avec pouvoir décisionnel, chargée de l'avancement global des francophones.

Au gouvernement fédéral: une Commission tripartite, regroupant politiciens, haut fonctionnaires et représentants de la F.F.H.Q., présidée par le Secrétaire d'Etat, et chargée d'élaborer la politique globale de développement.

En somme, ce qu'il faut ce sont les moyens par lesquels nous obtiendrons le droit de contrôler notre quotidien, afin qu'il se déroule selon les attributs de notre culture. Cela suppose une concertation entre les gouvernements fédéral et provinciaux et avec les municipalités, pour que notre pouvoir d'initiative soit fermement et intelligemment appuyé dans les textes de loi. D'autre part, cela suppose aussi que nous tous, dès maintenant, nous agissions en véritables groupes de pression, pour arriver ensuite à passer à l'intérieur même du pouvoir.

Comment un élargissement de la capacité de contrôle affecterait-il nos communautés? Examinons brièvement, en guise d'exemple, deux secteurs d'activité: les communications et puis l'aménagement du territoire.

1) L'aménagement du territoire

A. Pourquoi l'aménagement du territoire?

Depuis le début des années '60 et jusqu'à environ 1975, le Canada connut l'époque de la rénovation durant laquelle les grandes communautés urbaines ont réduit à rien de vastes quartiers, entre autres francophones, où fourmillait une vie communautaire élaborée et irremplaçable. Le gouvernement fédéral, par le biais de la Société centrale d'hypothèque et de logement, avait lancé un vaste programme de subventions aux municipalités dans le but de favoriser la démolition des quartiers pauvres, ainsi que le développement de projets d'habitations. L'entente obligeait les municipalités à former des comités de citoyens pour assurer une consultation populaire tout au long du processus décisionnel.

Où étions-nous dans ce processus? Comment se fait-il que dans plusieurs cas, ce sont nos communautés qui ont été démembrées? Pourquoi avons-nous tant misé sur le secteur éducatif et si peu sur les autres domaines tous aussi importants?

Aujourd'hui, on ne parle plus de démolition massive, mais plutôt d'aménagement global du territoire et les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral tendent à faire concorder leurs politiques afin d'éviter les désastres du passé.

Dans cette optique, quelle influence voulons-nous exercer aux divers paliers pour que les politiques favorisent les francophones hors Québec? Et comment allons-nous procéder? Nous savons déjà que nos politiciens francophones, maires, échevins, députés sont si peu nombreux, qu'il leur est difficile d'arrêter les décisions gouvernementales. En supposant qu'ils le veuillent...

B. Observations

- 1) les francophones hors Québec doivent sans délai définir leurs intérêts en matière d'aménagement du territoire;
- 2) nous devons établir nos propres plans d'aménagement, car ils affectent en profondeur l'identité de nos communautés urbaines et rurales;
- 3) en tant que groupes de pression, nous devons obliger les gouvernements à adopter nos propositions;
- 4) pour éviter l'engloutissement des villages francophones par les banlieues, la perte de nos terres agricoles et la perte de contrôle dans nos quartiers urbains, il nous faut obtenir la décentralisation du pouvoir, ce qui seul nous permettra de contrôler la planification de nos milieux de vie et de travail.

C. Pourquoi pas...

Pourquoi pas un ministère fédéral de l'aménagement du territoire où l'un des sous-ministres soit chargé de la planification des zones où résident 15% ou plus de francophones hors Québec. Imaginons aussi que chaque gouvernement provincial soit doté d'une structure semblable. Tout projet majeur de construction

15

domiciliaire, d'installation d'usines, de réaménagement de terres agricoles, etc., est discuté et approuvé en conférence fédérale-provinciale...

Pourquoi pas des municipalités contrôlées par nous, qui jouissent d'une grande autonomie à l'intérieur de grands principes nationaux, et au sein desquelles aucune décision majeure ne serait prise sans référendum en ce qui a trait à la planification.

Kouchibouguac, Nouveau-Brunswick; Bonnyville, Alberta; St-Boniface, Manitoba; le Vieux Moulin, Sudbury; la Basse-Ville, Ottawa. Faut-il insister sur le fait qu'Acadiens, Franco-Ontariens et francophones de l'Ouest n'ont aucun contrôle sur le territoire qu'ils habitent?

2) Radio-Canada

A. Pourquoi Radio-Canada

La culture instantanée, projetée sur écran dans nos salons, a profondément modifié les aspects les plus typiques de notre culture. Quant le contenu des émissions ne correspond en rien à la réalité du spectateur, celui-ci n'est aucunement soutenu dans sa volonté de vivre sa culture. "A l'heure actuelle, les Canadiens d'expression française consacrent 48% de leur écoute globale à regarder des émissions étrangères, les unes doublées sur les canaux français, d'autres sur les stations canadiennes-anglaises ou d'autres enfin, qu'ils captent directement des Etats-Unis par le câble. Chez les enfants, la proportion est de 56%. (2)

Tandis que nous nous épuisons dans d'interminables luttes scolaires pour leur assurer une éducation en français, nos

(2) Rapport annuel de la Société Radio-Canada, 1978-1979
Souligné par la F.F.H.Q.

enfants consacrent des centaines d'heures chaque année à regarder la télévision étrangère, cela souvent, parce que la programmation française est inadéquate. Ils ne s'y retrouvent pas.

Le problème est donc vaste et s'étend bien au-delà de la simple installation de retransmetteurs et de postes de relais. Au-delà de la diffusion, les francophones hors Québec s'inquiètent du contenu et de la provenance des émissions, et du contrôle exercé sur la radio d'Etat, la leur donc, par ceux qui ne connaissent ni ne priment leurs intérêts.

B. Observations

A l'heure actuelle, nous ne possédons aucun moyen de promouvoir ces préoccupations à l'intérieur des réseaux décisionnels puisque nous en sommes exclus. Nous sommes à l'extérieur du pouvoir et ne pouvons qu'exercer des pressions sur ceux qui le détiennent pour tenter de faire aboutir nos exigences.

Il nous faut trouver le moyen d'exercer les pressions, en visant de nous insérer à l'intérieur des structures. Il nous faut décoder les leviers du pouvoir pour y accéder. Il nous faut décider du degré de contrôle que nous voulons exercer, proposer les structures et les politiques nécessaires, et appliquer les pressions systématiques qui obligeront le gouvernement à céder.

C. Pourquoi pas...

Pourquoi pas des comités d'action régionale qui ont le pouvoir de définir la programmation locale à partir des besoins identifiés? Pourquoi pas une autonomie complète pour ces comités afin qu'ils soient véritablement redevables à la communauté? Pourquoi pas des francophones hors Québec dans tous les postes décisionnels de la régionalisation?

- 17 -

3) Quelles sont les implications communautaires et individuelles de notre participation au pouvoir?

Tant dans le domaine des communications que dans celui de la planification du territoire, il est évident que les franco-phones hors Québec doivent sans délai s'organiser pour exercer un contrôle sur leurs institutions. Mais comment et avec quels outils?

A. Les outils

Outil #1: nos attitudes

En tant que peuple, il nous faut changer radicalement notre état d'esprit. De "porteurs d'eau", il nous faut cultiver la mentalité d'initiateurs. De consommateurs passifs, il nous faut devenir producteurs. De locataires, il nous faut devenir propriétaires. D'individus affairés à l'acquisition du pouvoir personnel, il nous faut devenir collectivité. De leaders parfois affables, il nous faut devenir les véritables pédagogues d'un nouvel ordre social. De consultants timides, il nous faut devenir détenteurs du pouvoir.

Outil #2: la formation

Nous devons apprendre, par l'action et la réflexion, à évaluer nos interventions, à élargir notre champ de conscience, à décoder les outils du pouvoir, à élaborer des stratégies. Nous devons nous mettre en état permanent d'apprentissage. Nous devons nous renseigner, afin de savoir précisément où et quand il nous faut exercer nos pressions. En somme, il nous faut apprendre à devenir les détenteurs du pouvoir.

Outil #3: la solidarité

Au sein des communautés, à l'intérieur de chaque province et sur le plan national, il faut plus que jamais nous concerter pour que notre action se tienne. Tout en reconnaissant que les revendications des Franco-Ontariens sont à un niveau différent de

celles des Acadiens du Nouveau-Brunswick, il nous faut en tout temps situer ces revendications dans notre toile de fond commune et éviter les contradictions.

B. Comment?

C'est à nous tous de le définir en consultation avec nos communautés! Pour cela, il faut aller vérifier l'opinion populaire et susciter l'engagement des individus et des groupes dans l'action concrète. Il faut découvrir les intérêts des francophones hors Québec, leurs activités et inciter les communautés à exiger plus. Il faut tenir des référendums des consultations et amener la population à prendre en main ses entreprises, ses garderies, ses comptoirs alimentaires, ses arénas, ses habitations, ses conseils scolaires.

Parallèlement, nous avons la tâche d'intensifier les démarches auprès des gouvernements afin que ceux-ci promulgent une fois pour toutes le cadre juridique qui va nous permettre non pas de subsister mais bel et bien d'être maîtres chez nous.

Toute autre approche n'est qu'activisme, et par définition, est vouée à l'échec.

CHAPITRE IV: SI ON GAGNAIT...

Voilà, c'est fait! Le pouvoir a été décentralisé, nous contrôlons nos institutions. Fini les luttes interminables, fini les mains liées par les subventions: les francophones hors Québec sont maîtres chez eux.

Nous avons restructuré l'économie en notre faveur et grâce à la formation pratique que nous ont fournis nos collègues et universités, nous siégeons à tous les niveaux de direction des entreprises. Il est devenu possible de travailler en français et nous prenons part à la planification rurale et urbaine de sorte que nos communautés françaises s'épanouissent sans contrainte. Nos représentants élus nous sont directement redevables et leur premier mandat est de nous assister dans la gestion de nos institutions.

Parallèlement à cette transformation de la structure sociale des changements fondamentaux se sont effectués dans la mentalité de notre peuple.

Unis dans une vision commune, nous nous affirmons sans hésitation, et les anglophones, reconnaissant notre force, traitent d'égal à égal. Nous possédons une expertise diversifiée et pouvons prendre en main tous les aspects de notre vie communautaire.

Les structures gouvernementales, maintenant décentralisées, procèdent de la base dans tous leurs processus décisionnels. La dualité ministérielle est en vigueur dans tous les ministères où nous l'avons réclamé. Cinquante pour cent des émissions de Radio-Canada sont produites localement. L'éducation est entre nos mains et les programmes scolaires ont été refaits pour refléter notre culture et y contribuer. Grâce aux cartes électorales superposées, nous exerçons un vaste contrôle municipal.